



BULLETIN MENSUEL DES COMPAGNONS DE FRANCE

RÉDACTION - ADMINISTRATION :  
11, Rue Montlosier, Clermont-Fd - TÉL. 46-86 - 46-87

DU PUY-DE-DÔME

N° 3 - MARS 1942

# Le coup

du

## PUY de DOME

Le dimanche 15 février, pendant que d'autres faisaient la grasse matinée ou s'enfermaient dans un cinéma, 76 Compagnons ont ravitaillé l'observatoire du puy de Dôme. Il ne nous appartient pas de commenter cet exploit. Laissons à la presse le soin de nous dire ce qu'elle en pense.



Monter là-haut en été ce n'est rien, mais y monter en plein hiver, quand on s'enfonce dans la neige, quand le vent souffle avec violence, et par surcroît avec un lourd chargement, ça c'est du sport.

### LE MONITEUR

On se doute des difficultés qu'ils rencontrèrent, des efforts qu'ils durent fournir, du cran et du courage qu'il leur fallut déployer.

### LE JOUR-ECHO DE PARIS

Enfonçant jusqu'aux genoux, s'accrochant les mains à la glace, ces garçons lourdement chargés arrivaient à 2 h. 30 à l'observatoire ayant montré une fois de plus qu'on pouvait compter sur eux.

### MARCHE

Les Compagnons viennent de donner une nouvelle preuve de leur dévouement au bien public dans le cadre de la vie locale.

### L'AVENIR

Le gardien alerta les autorités, ce qui ne changea rien. C'est alors que 75 Compagnons de France décidèrent de tenter l'ascension.

### LA MONTAGNE

Personne ne se sentait de force à vaincre l'épaisse congère blanche qui enserrait la route; tous, autos, camions, traîneaux, hommes, avaient déclaré forfait. Seuls les Compagnons de France alertés répondirent: présents.

### RIC ET RAC

## LES COMPAGNONS... JEUNES CHOMEURS ?..

# NON!

*Nous n'avons accompli que notre devoir en assurant la vie à des milliers de jeunes chômeurs, de réfugiés, dans nos compagnies de Chantiers*

NOUS NOUS ADRESSONS A

### TOUS les jeunes Français

*afin de les faire participer au combat du Pays pour sa vie.*

## OUVRIERS ?

NOUS VOULONS :

- les faire participer au Combat du Pays pour sa vie ;
- en faire des hommes sains, virils, connaissant leurs droits et leurs devoirs ;



- créer la communauté Française ;
- travailler à l'ordre nouveau du Maréchal qui veut :
  - détruire les causes du communisme et son action ;
  - lutter contre les trusts et les profiteurs ;
  - exiger la compétence des chefs, la participation de tous au rendement de l'entreprise, l'union dans le cadre professionnel.

## PAYSANS ?

### NOUS VOULONS :

- en faire des hommes sains et virils par la pratique du sport ;
- leur donner des occupations saines pour leurs loisirs ;
- donner à chacun le sens de ses devoirs et de ses droits ;
- créer une véritable communauté Française.

Nous voulons travailler à l'application du programme du Maréchal qui veut :

- combattre sans pitié les profiteurs, les exploiters du travail ;
- protéger les droits de la famille ;
- donner la possibilité à chacun d'accéder à la propriété ;
- protéger cette propriété contre les trusts
- aider à l'installation des jeunes ménages ;
- exiger la mise en valeur de toutes les terres.

## ETUDIANTS ?

### NOUS VOULONS :

- développer la personnalité de chacun ;
- en faire des hommes forts aimant le risque ;
- donner à tous le sens de leurs devoirs, de leurs responsabilités ;
- et en préparer les cadres en découvrant et formant des chefs dignes de ce nom.

## POUR ETRE A L'AVANT-GARDE DE LA REVOLUTION NATIONALE

Apportez-nous votre force, votre volonté « d'en sortir »

LUTTEZ AVEC NOUS

dans les **CITES COMPAGNONS**

## LA CONQUÊTE

Coûte que coûte, il nous faut atteindre tous les milieux sociaux !... Il ne s'agit pas de se cantonner dans un gentil mouvement extra-scolaire ou extra-rural.

Nous ne perdons pas notre temps, il est vrai, à édifier des cités au sein des Universités et des Etablissements d'enseignement. Nous ne perdons pas notre temps en poussant notre propagande rurale et en faisant de nos Compagnons paysans des militants passionnés de la Corporation paysanne.

Mais, dans les centres importants, dans les villes, nous avons sous peine de nous disqualifier, sous peine de prouver notre incapacité :

**A amener à nous :** l'ouvrier d'usine, le receveur de tramways, le clerc de notaire, le gar-

çon boucher, le comptable, le démarcheur d'assurances, le peintre en bâtiments, le commis de perception, l'artisan électricien, l'opérateur de cinéma, l'employé de banque, le marchand de charbon, le garçon coiffeur, le vendeur des *Nouvelles Galeries* ou de *Prisunic*, le serrurier ou le photographe comme le linotypiste, etc..., etc...

Et ces garçons amenés à nous, prêts à réussir les campagnes du Mouvement, décidés à se compromettre, attentifs à agir sur simple demande pour tout service social, *il faudra les encadrer par des chefs issus de leur propre milieu* et non pas par des Compagnons scolaires ou par des étudiants.

Conquérir, c'est sortir de l'orbite trop habituel. Ce n'est plus ronronner. C'est oser. C'est risquer.

# D'une Révolution

# à l'autre

« Est Révolutionnaire qui travaille à bouleverser l'ordre établi en vue d'une transformation de la structure sociale, et tout d'abord, en vue d'un transfert du pouvoir des mains qui le détiennent à d'autres mains. »

THIERRY MAULNIER.

Il faut en finir une fois pour toutes avec le mythe de la réaction, de la revanche, et du retour en arrière. La Révolution Nationale, quoi qu'en pensent ses détracteurs et même certains de ses parasites, est une Révolution. Cela signifie, rupture avec un ordre qui n'est pas l'expression nécessaire de la réalité ; cela signifie marche en avant. C'est une étape positive dans le rythme de la vie politique du pays. La révolution de 1789 avait son sens et sa réalité en 1789, la révolution de 1940 a son sens et sa réalité aujourd'hui. Elles répondent l'une et l'autre à des besoins économiques, sociaux, politiques.

On attribue généralement la qualité de révolutionnaire exclusivement à une idée. Les idées n'ont jamais fait de révolution ; ce sont les forces qui agissent sur le monde. Quand une idée quitte le plan abstrait pour passer dans le domaine de la vie et de l'action, elle devient une force, elle s'incarne et alors seulement elle a une prise sur le réel. Ceci explique, que la même idée, efficace, révolutionnaire en 1789 soit devenue un principe mort, et apparaisse en 1942, comme le résultat stérile de quelque masturbation intellectuelle. Ceci dit, notre but est de faire une rapide étude comparée des deux révolutions de 1789 et de 1940, de combler l'abîme qui, aux yeux de certains, la sépare, et de replacer chacune d'elles dans l'histoire, dans l'évolution humaine, dans le dynamisme des sociétés. Nous envisagerons d'abord le plan politique, ensuite le plan social.

La révolution de 89 et celle de 40, sont nées d'une situation politique identique : incapacité du pouvoir existant de donner une solution aux problèmes présents. Le danger de 89 est d'ordre intérieur. Il fallait faire des réformes. Le pouvoir Royal, alourdi par une ligne de conduite

exagérément traditionnaliste, alourdi par toutes les incapacités régnantes dont il était à la fois le produit et le seul soutien, s'avère incapable d'agir. L'émeute menace, la monarchie accumule les fautes, l'effondrement est total. De cet effondrement naquit le pouvoir révolutionnaire, seul capable de répondre aux exigences de l'heure ; comme devait en naître un autre, 250 ans plus tard, de l'effondrement de la III<sup>e</sup> République.

En 1940, le danger (le plus urgent) vient de l'extérieur. Même lourdeur, même incapacité des pouvoirs existants, même effondrement, même prise du pouvoir par les forces révolutionnaires. En 1789, la nouvelle France née de l'émeute devait faire face à la guerre, en 1940, née de la guerre elle doit faire face à la désagrégation intérieure. Car tel est le dilemme : issu d'un désastre que d'autres n'ont pas su éviter, la Révolution doit briser un péril créé par les fautes même de ce désastre. Pour éclaircir cette idée, il suffit de rapprocher l'attitude des émigrés de Worms et de Coblenz vendant leurs étendards aux ennemis de la nation, et celle non moins répugnante des Gaullistes et des mercenaires de Londres. L'histoire jugera les uns comme elle a jugé les autres. Face aux mêmes dangers, la même solution : le salut public. Les périodes critiques de l'histoire ne s'accroissent pas de la modération et des hésitations. Le salut public est entre les mains d'un Chef, lui seul est en mesure de comprendre et de décider. Quiconque critique sabote ; quiconque retarde commet un crime, il doit être châtié. En 1792 il y avait l'échafaud, aujourd'hui nous sommes plus humains, peut être aurons-nous à le regretter. Et ces messieurs nos anciens ministres, à l'âme républicaine, se souviennent sans doute qu'en ce temps-là aussi on jugeait les respon-



sables. D'ailleurs, nous retrouvons aussi les factieux, les profiteurs, le marron, enfin toute la vermine qui a rongé Robespierre. La même tâche attend le gouvernement : défendre l'intégrité du territoire national, briser les factions, réveiller le sentiment de la communauté, unifier les forces.

Du point de vue social, qui suit une Révolution ? Nous n'avons pas la prétention de fouiller ici l'immensité d'un programme social, mais seulement de le caractériser brièvement. On nous dit, 89 a créé l'individu, contre la société, 40 crée la société contre l'individu. Quand on a dit cela, on a opposé deux mots, on n'a rien expliqué. En fait, ce que veut une révolution, c'est abolir des privilèges qui ne sont plus ceux d'une hiérarchie réelle, pour les remplacer par un ordre nouveau. Nos grands-pères qui ont brûlé des châteaux ont détruit des privilèges d'un ordre suranné et inutile : la noblesse ; ils ont fait éclater la structure sociale corporative qui ne répondait plus aux besoins de la vie et qui étouffait toute activité économique. A l'oppression, ils ont substitué la liberté, à un système féodal de classes, ils ont substitué l'égalité civique. Et nous, c'est encore à des privilèges que nous nous attaquons : privilèges de coalitions d'intérêt, de coalitions politiques, privilèges de l'argent, enfin et surtout privilèges individuels, qui ont aboli toute communauté, détruit la vie sociale, condition première de la vie personnelle. Les principes de 89 n'étaient peut être pas une erreur en 89, ils en sont une aujourd'hui, ils n'étaient pas « immortels ».

Il n'y a pas de vérité politique absolue ou éternelle, mais il y a une continuité historique, une vérité historique. Chaque révolution est vraie dans son époque, dans son cadre. La Révolution Nationale est la suite logique et nécessaire de la Révolution Française, en ce sens qu'elle puise sa matière dans les forces vives de la nation, forces qui portent l'empreinte profonde des hommes et des institutions de la I<sup>re</sup> République. Il n'y a pas antagonisme mais perfection, il n'y a pas réaction, mais continuité, c'est l'histoire de notre pays qui continue... malgré tout.

G. BRIER et M. DELPORT.



Le Chef Crispin, accidenté le mois dernier, a repris sa place parmi nous. Sa guérison est maintenant achevée, mais il s'excuse de ne pouvoir reprendre sa chronique "Le Mot du Chef", ce mois-ci. Dès avril, cette chronique reprendra sa place dans *Chantecler*.

Nous avons reçu peu de nouvelles des Centres, aussi nous excusons-nous de la brièveté de nos communiqués

#### LA CANIERE

La formation du camp se poursuit. On déménage d'une ferme dans une autre... en attendant mieux ; et en faisant des efforts pour que ce mieux se réalise rapidement.

#### GENESTOUZE

La neige, encore la neige, toujours la neige. Les activités s'en ressentent. C'est sans doute pour cette raison que *Chantecler* n'a pas reçu de tuyaux.

#### LAPS

On se tait, mais on travaille. Un projet de Centre pour les jeunes ayant besoin de soins spéciaux est en train de s'élaborer.

Enfin, d'un pays voisin, le Cantal, nous parvient une nouvelle d'importance, relative au Centre de St-Paul-des-Landes : le 5 avril, inauguration de la marinière, en présence de M. le Préfet et du Chef de Tournemire.

Les mutations de mars paraîtront le mois prochain.

#### THIERS

On prépare activement la journée du 8 mars. Mais chut ! il ne faut pas ébruiter la chose. Surtout, que *Chantecler* n'en sache rien, il le dirait. Une bouche indiscrete nous a cependant appris qu'on s'employait à une décoration "maison" du réfectoire.

## LE COIN DU FOLKLORE

### A la découverte dans le Bailliage de Thiers

Connaissez-vous Thiers, petite ville florissante de passé, avec ses escaliers qui escaladent la colline, avec ses rues étroites et escarpées, avec ses pittoresques maisons de style ancien ? Cette petite ville du Puy-de-Dôme reste également un centre folklorique qui livre à la découverte des chercheurs des trésors d'archéologie et d'architecture et leur réserve de pures joies. Connaissez-vous la vieille église du Moutier, celle de Courpière, le Château du Pirou et autres merveilles ? Mais nous voulons parler aujourd'hui de tout autre chose. Nous voulons parler d'une découverte faite à Trézioux il y a quelques années, nous voulons parler d'un Christ, pur joyau du XV<sup>e</sup> siècle, qui, de l'avis des compétences mêmes, est actuellement un des plus beaux connus dans le monde.

L'Auvergne peut être justement fière de posséder une telle merveille. Or, on nous chuchote que la direction départementale des Beaux-Arts, après avoir classé le Christ de Trézioux comme monument historique (sans peut-être s'être rendu compte de sa valeur artistique, faute d'avoir été sur place), se désintéresse aujourd'hui totalement du sort de cette statue. Celle-ci, abandonnée, sans soins, a déjà subi des dommages ; si une solution prompte n'est pas apportée, l'Auvergne risque de perdre, par l'insouciance de quelques fonctionnaires, un trésor artistique auquel nous tenons tous.

Nous nous permettons de demander respectueusement aux Pouvoirs Publics une prompt intervention pour sauver le Christ de Trézioux.



### Compagnon,

Quand tu recevras ton journal, tu auras déjà commencé, je l'espère, à préparer ta journée du 22 mars. Il ne s'agit pas de tergiverser, de se battre les flancs, il faut réaliser, prouver que tu existes. Tu sais, puisque depuis déjà trois semaines on t'en parle, que ce jour-là tout le monde « doit en mettre un coup ». Tu ne seras pas, je l'espère, celui qui prétend un dîner de famille, une course urgente, ou la maladie d'une tante à la quatrième génération pour aller, tout insigne en poche, voir un « navet » au ciné du coin. Tu seras au départ en flottant, impatient de connaître le résultat de ton rapide entraînement. Je sais que tu ne peux réaliser « un temps », ce n'est pas ce qu'on te demande, non, tu feras ta course à toi, dans ta catégorie ; du reste, toutes les chances ne se joueront pas ce jour-là puisque c'est une préparation à la journée du 31 mai... Mais, chut !.. pas d'indiscrétion. Et puis il y aura l'équipe de passe-balle ; ceux qui ne courront pas en feront partie. Tournoi triangulaire. Il s'agit de lancer le jeu. Je compte sur toi, compagnon du Puy-de-Dôme. Alors « en avant toute » !

Tu es Compagnon, donc tu existes !.. Prouve-le.

G. ANCHIER.



Vue du camp de Thiers : les baraquements



# La Délinquance juvénile

Il n'est pas très original d'affirmer que la Révolution Nationale doit être l'œuvre des jeunes... Toute la jeunesse de France a-t-elle, en fait, pris conscience de ses responsabilités? Est-elle véritablement digne de la confiance que le Maréchal a en elle? Nous ne nous proposons pas dans ces lignes de répondre à cette question si souvent posée; pour toute réponse des actes vaudront bien mieux que des paroles.

Notre dessein, Compagnon, est de te placer ici devant un problème social d'une importance capitale pour l'avenir des jeunes: la délinquance juvénile; problème d'autant plus grave que le nombre des jeunes délinquants a plus que doublé par suite des difficultés actuelles. Il importe de savoir de quelle façon le législateur envisage la répression des délits commis durant la minorité pénale: soit de 13 à 18 ans. Cette répression est-elle assez compréhensive pour assurer le redressement de cette fraction déshéritée de la jeunesse ou au contraire punit-elle impitoyablement sans comprendre?

## Service Social auprès des Tribunaux pour enfants

La répression de la délinquance juvénile est actuellement toujours régie par la loi du 22 juillet 1912.

Jusqu'à 13 ans le mineur est déclaré irresponsable et le tribunal ne pourra prendre à son égard que des mesures de préservation. Par contre, lorsque le délinquant a entre 13 et 18 ans, les juges pourront — la question du discernement ayant été posée — prononcer des peines (prison et amende) ainsi que des mesures de préservation. Notons que pour des raisons d'ordre moral les débats se déroulent à huis clos.

Dans son application stricte, la loi de 1912 manque de souplesse et d'humanité et dans bien des cas elle n'atteint pas le but désiré: prévoir ou guérir plutôt que punir. La nécessité d'un organisme spécialisé travaillant parallèlement au tribunal

s'est affirmée de plus en plus devant le nombre croissant des jeunes inculpés.

Certains tribunaux ont été dotés d'un service social dont l'action bienfaisante a déjà donné des résultats tangibles. Cette mesure n'a malheureusement pas été généralisée et dans le ressort de la Cour de Riom, par exemple, seul le tribunal de Clermont-Ferrand, — grâce à l'initiative heureuse de Mlle Gaudin de la Grange, chargée de cours à la faculté de droit de l'université de Strasbourg — possède un tel service.

L'action de ce service social se manifeste tout d'abord lors de l'enquête ordonnée par le juge d'instruction. Cette enquête est menée par une assistante sociale plus apte à comprendre la mentalité de l'enfant ou de l'adolescent. D'autre part, celui-ci doit dès à présent être étudié au point de vue médico-psychologique par un spécialiste — à Clermont par M. Lagache, professeur de psychologie à l'Université de Strasbourg. C'est par suite d'une inobservation de la loi que le plus souvent cet examen n'a lieu que si le prévenu est en liberté provisoire.

Les conclusions de ces deux études éclaireront le tribunal quant à la décision à prendre. L'assistance sociale est présente aux débats. Elle est consultée et amenée à proposer la solution la plus indiquée. Le tribunal décidera alors soit l'incarcération du délinquant, soit son placement dans un établissement de rééducation, soit sa mise en liberté, liberté surveillée ou pure et simple. Quelle que soit la décision prise par le tribunal le dévouement de l'assistante sociale est toujours mis à contribution tantôt à titre officiel, tantôt à titre officieux.

En cas d'emprisonnement, elle visite les détenus et joue le rôle d'agent de liaison entre lui, sa famille et son milieu professionnel. Cette action présente un grand intérêt en vue de son reclassement social à l'expiration de la peine. Lorsque le tribunal a décidé une mesure de placement l'assistante sociale

indique — en tenant compte de l'examen médico-psychologique — l'établissement le plus favorable au redressement moral souhaité.

Au cas où le mineur est laissé en liberté surveillée, le tribunal nomme un délégué chargé de le suivre et de le conseiller. Le plus souvent c'est l'assistante sociale qui est nommée ou qui propose une personne qualifiée.

Si, par contre, le mineur est acquitté ou condamné à une amende, il échappe dès lors à tout contrôle officiel. L'assistante sociale, de sa propre initiative le prend en charge dans le but d'éviter une récidive toujours possible.

Mais le dévouement de l'assistante sociale ne se borne pas à guérir: il tend à prévenir.

Les statistiques accusent, en effet, que sur 75 délinquants 73 appartiennent à un milieu déficient: foyers dissociés, parents alcooliques... Lorsque l'enfant se trouve dans un tel danger moral, il est signalé en principe par le parquet, la police, les instituteurs et les avocats.

Après — le cas échéant — enquête et examen médico-psychologique, l'assistante sociale entreprend une action éducative de la famille. Si cela lui semble nécessaire elle place l'enfant avec accord des parents. En cas de résistance de ces derniers le placement s'effectue avec intervention du tribunal.

## Le dévouement suffit-il ?

Ce système constitue indéniablement un progrès appréciable sur les dispositions de la loi de 1912. Mais malheureusement — comme nous l'avons vu — il est loin d'être généralisé et, de plus, il présente de grosses lacunes.

La prison préventive — parfois bien longue pour des délits bénins — présente de graves dangers pour le jeune délinquant. A Clermont, par exemple, par suite de l'insuffisance des locaux disciplinaires, il se trouve mêlé aux détenus de droit commun dont il ne manquera pas de subir la néfaste influence. Cet inconvénient pourrait

être évité par la création de centres de triage où le jeune serait soumis obligatoirement à l'examen médico-psychologique, tandis que — par ailleurs — l'assistante sociale poursuivrait l'enquête préalable.

Il serait souhaitable, d'autre part, de donner une formation spéciale aux magistrats chargés de juger ces mineurs. Ce problème de la répression de la délinquance juvénile est à la fois trop grand et trop délicat pour être laissé à la compétence de juges — qui malgré leur solide formation professionnelle ne pénètrent que difficilement les replis cachés d'une âme de gosse. La création d'un corps de magistrats spécialisés ayant approfondi la psychologie de l'enfance s'impose pour aboutir à une répression juste et compréhensive.

Mais la bonne volonté et la compétence des juges ne suffisent pas — par ailleurs — à donner à cette répression son caractère social indispensable. Ces derniers reconnaissent eux-mêmes qu'ils se trouvent gênés bien souvent par l'inefficacité de fait des mesures qu'ils sont appelés à prendre.

Dans le cas, assez rare, où le délinquant est condamné à une peine d'emprisonnement, cette détention atteint trop souvent un but opposé à celui qu'on était en droit d'espérer d'elle. L'oisiveté, la promiscuité, le manque de services éducatif et sanitaire transformeront le jeune — la plupart du temps amendable — en un déclassé: il en sortira aigri, dévoyé, peut-être malade. Si dans un certain milieu ce fait d'avoir été « en tôle » constitue un titre de gloire, il n'en demeure pas moins vrai que bien des portes ne manqueront pas de se fermer impitoyablement devant un individu qui viendra grossir les rangs d'une catégorie de gens peu intéressants.

Il serait donc indispensable de prévoir des centres éducatifs sévères tenant lieu de prison durant le temps de la minorité pénale; ces centres seraient nécessairement pourvus de services sanitaires et éducatif qui tendraient



à protéger le délinquant et à assurer son reclassement social.

Lorsque le mineur se trouve — par décision du tribunal — placé dans un établissement dit « spécialisé » la mesure n'est guère plus heureuse. Ces maisons — d'ailleurs peu nombreuses — présentant de grosses imperfections. Là aussi le manque de formation professionnelle est flagrant. De l'aveu même de la directrice du refuge pour jeunes filles délinquantes de Clermont-Ferrand, celles-ci — à leur majorité — en sortent le plus souvent sans améliorations réelles. Un trop grand nombre — en effet — reprennent leur vie déréglée. La connaissance sérieuse d'un métier pourrait certes éviter cet échec lamentable. Il semble que là aussi des centres devraient être créés sur le mode des pensions de famille. Les jeunes, tout en étant surveillés, pourraient s'initier à un métier, chez un artisan ou dans une usine.

Si le tribunal décide de mettre le jeune en liberté surveillée il nomme — comme nous l'avons dit plus haut — des délégués chargés de cette surveillance. Là encore ce dévouement et la bonne volonté ne suffisent pas. Souvent une trop grande différence d'âge et de milieu — créant un manque de confiance réciproque — rendent illusoire l'action recherchée par les tribunaux. Cette action pourrait être plus réelle si elle était exercée par des délégués plus jeunes et plus compréhensifs, mais s'étant — par ailleurs — révélés capables d'assurer une telle responsabilité.

Il importerait également pour certains jeunes d'exercer cette action bénévolement, lorsque le tribunal ayant acquitté le délinquant, celui-ci se trouve soustrait à toute action officielle. Conquérir l'amitié de ce dernier, le conseiller discrètement, avoir sur lui une bonne influence, ne serait-ce pas là une très belle tâche, une façon positive de participer à la Révolution nationale, un « chic » coup Compagnon en un mot ?

Nous venons d'étudier un fatras de critiques et de réformes. C'est que dans cette matière tout est à faire de l'avis même de ceux qui ont l'occasion d'approcher l'enfance délinquante. Cette question est bien trop grave

### EXTRAITS du Message du Chef G. de Tournemire

Le mouvement Compagnon est l'expression d'une volonté. La volonté d'hommes jeunes qui « un jour d'épouvante et d'horreur » ont décidé de ne pas mourir ; ils ont fait serment de rompre avec un passé fait de principes, de mœurs et d'institutions, dont les événements ont montré toute la nocivité.

Le souvenir des événements de juin est la raison d'être première de tout Compagnon.

En tant qu'il est une politique, le mouvement Compagnon est un mouvement de combat. Son combat n'est pas achevé tant qu'un risque de mort plane sur la France ; le bilan de ses victoires est celui même des forces récupérées ou récupérables.

Le mouvement Compagnon n'est pas une religion... Il ne prétend pas apporter un message de salut personnel... Il veut donner à ses membres un sentiment révolutionnaire... une pensée révolutionnaire... une volonté révolutionnaire.

Notre pédagogie est essentiellement communautaire : elle a pour principe et pour fin de délivrer les jeunes de leur égoïsme, de leur faire prendre conscience du but qui les relie les uns aux autres.

pour ne pas préoccuper le législateur, mais d'autres, plus qualifiés que nous devraient être utilement consultés. Trop de suggestions et de plaintes justifiées sont demeurées jusqu'à présent sans échos. Il est notamment inadmissible que le service social auprès du tribunal pour enfants de Clermont soit encore parcimonieusement subventionné... par le Secours National ! Alors qu'il serait susceptible d'intéresser tout le ministère de la Justice, que celui de la Jeunesse ou encore celui de la famille. Une telle institution mérité autre chose qu'un secours !

Compagnon, nous nous excusons de t'avoir présenté un exposé quelque peu doctrinal. Mais tu as pu te rendre compte qu'il y avait là pour toi matière à une action indispensable. Essaie d'intéresser tes camarades à ces jeunes déshérités dont un simple accident fait trop souvent une épave. Ne crains pas de rechercher des amis parmi ceux qui te semblent les plus malheureux. Si enfin tu te crois capable de remplir une fonction de délégué, dont nous t'avons exposé la tâche passionnante et délicate, adresse-toi à tes camarades Compagnons de la Cité de Droit. Ils se mettront en rapport avec le Service Social auprès du tribunal pour enfants de Clermont. Là encore tu auras l'occasion d'appliquer notre fière devise

« UNIS POUR SERVIR »

LA CITE DE DROIT  
DES COMPAGNONS DE FRANCE.



Parallèlement à notre enquête sur les conditions de vie ouvrière, nous allons étudier celles du milieu paysan, en faisant parler en toute objectivité et à tour de rôle les personnes les plus qualifiées dans la question « compagnonnage » ; nous allons d'abord présenter l'œuvre réalisée par le gouvernement dans ce domaine.

Dès le premier abord, l'on retrouve dans cette œuvre, le souci de la famille paysanne qui s'intègre pour une large part dans la communauté française.

C'est ainsi que l'on put lire dans le Journal Officiel du 31 mai 1941 une loi disposant que, pendant un délai de 5 ans à dater de l'application du présent texte, il pourra être alloué aux familles ayant au moins un enfant à charge, un pécule d'installation à la terre, à condition de remplir certaines obligations : être français d'origine, jouir de tous ses droits civiques et politiques, avoir au moins 21 ans et moins de 45 ans.

L'apprentissage agricole lui aussi est protégé par une loi parue au J. O. du 18-6-41 complétant celle du 27-8-40 et précisant :

Que tout cultivateur ou artisan rural donnant une formation professionnelle à un apprenti qui s'oblige en retour à travailler pour lui pendant une durée égale au moins à un an, pourra recevoir de l'état une indemnité dont le montant sera fixé par arrêté. De son côté poursuit la même loi, l'apprenti remplissant les conditions requises recevra une rémunération qui sera fonction des usages locaux et de ses aptitudes professionnelles, enfin la création de centres de préapprentissage est envisagée.

L'accroissement de la production sera récompensé par des avantages particuliers au moyen de contrats de culture conclus entre le Secrétaire d'Etat au ravitaillement, et les agriculteurs en vue de l'acquisition des récoltes dans des conditions déterminées.

De nombreuses lois sociales et familiales viennent améliorer les conditions de vie du travailleur agricole, telles l'aménagement de la loi sur les assurances sociales, les allocations aux vieux travailleurs, etc...

Organisation corporative de l'agriculture fondée sur les syndicats locaux, les unions régionales et le conseil national agricole.

Aide matérielle de l'Etat aux agriculteurs par l'attribution d'avances pour faciliter le financement des travaux publics d'intérêt agricole par l'aide aux

## Faux Fuyants

En cette veille de mardi-mai, j'écoutais la radio. Les refrains de naguère, l'évocation de vedettes montmartroises une cohue burlesque s'efforçaient de faire revivre le carnaval du mardi-gras à Paris. J'ai pensé au baume qui veut adoucir la douleur. J'évoquais, parallèlement, la table, où, devant un plat de raves, on se complait à rappeler les menus passés. Toutes choses qui s'inspirent du fameux : « Qui dort dine... »

Qui dort... Que de gens se chrysalident, espérant que le mauvais moment passera, que reviendra bientôt la vie de facilités d'avant-guerre, et cherchent ainsi à s'évader des responsabilités de la vie actuelle, niant la part qu'ils pourraient prendre à la reconstruction. Pour oublier soucis et restrictions, on parle des nuits de Paris, des anciennes revues de music-hall, de la querelle Swing et Hot.

Ne croirait-on pas que notre patrimoine national est si pauvre, que seul tout ce factice représente des valeurs de la France. A nous, compagnons, de montrer que c'est en puisant aux sources des qualités qui ont fait le rayonnement de notre pays, qu'il sera œuvré de manière solide. Pour qui a vu l'illustre Théâtre vivre les fables de La Fontaine, chanter du Péguy, mimer nos vieilles chansons, pour qui a vu les Compagnons des camps d'orientation professionnelle apporter à la façon d'objets de fer ou de bois, le soin attentif de nos artisans, pour qui a vu les cités Compagnons ravitailler dans la neige et le vent l'Observatoire du puy de Dôme, il ne fait pas de doute que ceux-là sont dans le vrai.

Le mouvement est un mouvement de combat ; nous devons combattre, chez nous et ailleurs, la lâche attitude qui consiste à attendre. Nous qui, à l'avant-garde de la Révolution Nationale, avons choisi une voie riche d'actions, nous devons réagir contre cette fuite perpétuelle des sacrifices et des responsabilités de la vie actuelle.

Alain POUTIGNAT.

agriculteurs repliés jusqu'à concurrence de 200.000 frs et aux agriculteurs victimes de calamités.

Ainsi, chaque jour, le gouvernement se penche sur le sort et les conditions de vie du monde paysan. Chaque jour, ce sont lois nouvelles pour les aider, les soulager. S'il lui est demandé un effort gigantesque : de nourrir toute la France avec moins de bras, le gouvernement de son côté, en leur faveur, ne néglige rien qui soit en son pouvoir.





## ACTIVITÉS DE BAILLIAGES

### BAILLIAGE D'AMBERT

Après deux mois de présence, parfois interrompue par des camps et des voyages à Clermont, le chef de bailliage croit pouvoir affirmer que le travail de préparation est achevé et que le stade de démarrage proprement dit est commencé.

De très fréquents contacts avec de nombreuses personnes de la ville d'Ambert même lui ont permis de créer, par la constitution d'un solide noyau d'Amis des Compagnons, un climat favorable et de vaincre quelques préjugés.

Le 1<sup>er</sup> mois de 1942 a été mis à profit pour réunir les Amis des Compagnons et les sympathisants, réunion projetée deux fois et chaque fois reportée à cause de l'impossibilité d'y venir pour l'un ou l'autre des chefs devant y parler. Cette réunion eut finalement lieu le 26 janvier, à 20 h. 30, dans une salle chauffée (!) de l'Hôtel Terminus. Une trentaine de personnes y assistèrent (une huitaine d'autres s'étant excusées) en présence du délégué d'arrondissement des Amis des Compagnons, le docteur de Villancourt. Mais le chef de Pays Crespin, victime d'un accident dû au gel, était retenu à Thiers, et le secrétaire provincial des Amis des Compagnons, le chef Lucy, en déplacement depuis huit longs jours se trouvant retardé par les abondantes chutes de neige, ne put arriver que vers la fin de la soirée, juste à temps pour donner quelques précisions sur l'organisation des Amis des Compagnons. Le chef de Bailliage, remplaçant ainsi, un peu au pied levé, les chefs absents, expose: « Ce que sont et veulent les Compagnons de France » et « Le Comité des Amis des Compagnons ». Ces exposés furent suivis avec une grande attention suscitérent en fin de soirée quelques questions de la part de l'assistance, auxquelles le chef de Bailliage et le chef Lucy, arrivé entre-temps, répondirent avec le plus de précisions possible.

Simultanément s'est créé un noyau petit mais solide de jeunes militants (7 à 8 Compagnons). Le froid persistant les a empêchés jusqu'à ce jour de s'atteler activement à l'installation de la Maison Compagnon; (samedi 7 février, un panneau au cours d'un lavage à grande eau a même failli geler dans la fontaine où l'on procédait à son nettoyage); mais ce contre-temps atmosphérique a été mis à profit pour chercher et acheter les matériaux rares! (vitres, ciment, plâtre, chaux), nécessaires au retapage. On a même fini par découvrir une vitrine inutilisée au boulevard Henri-IV et obtenu qu'elle

soit gracieusement mise à la disposition des militants décorateurs, de sorte que dans quelques jours elle attirera (au moins) l'attention du passant.

Quant à la campagne « Pour le Pain des Français », les militants sont décidés à agir pour que les résultats viennent éclairer éloquentement des projets qu'ils ne veulent pas ébruiter avant terme. Ils espèrent mettre tous les jeunes d'Ambert dans le coup. Rendez-vous le 1<sup>er</sup> mars à Thiers, et, jusque-là, du bon et du beau travail les attend en perspective.

Les difficultés de communication n'ont pas permis aux Compagnons de Marsac de se réunir; elles ont empêché le chef de Bailliage de leur rendre visite. Mais dès que l'épaisse couche de neige aura un peu diminué commenceront les répétitions d'une soirée variée Compagnon; si elle donne le résultat espéré, elle fera le tour du Bailliage servant d'efficace moyen de propagande.

Enfin, à Arlanc et à Saint-Anthème, les jalons posés le mois passé ont été consolidés et le chef de Bailliage croit qu'il ne dépend que de lui, en séjournant en chacune de ces deux localités une quinzaine de jours pour y susciter l'animation qui préside à la naissance d'une cité ou du moins du noyau dont elle ressort.

### BAILLIAGE DE CLERMONT

Les Compagnons de France, fidèles à leur devise « Unis pour servir » ont montré, ce mois-ci particulièrement, qu'ils étaient capables de la mettre en application. Nous voulons parler du coup du puy de Dôme. C'est un début, un beau début, mais ce n'est qu'un début; il y en aura d'autres sur un autre plan, il est à noter que la cité du Droit a entrepris, avec élan la conquête des milieux ouvriers et que les premiers résultats déjà obtenus sont encourageants.

Le nouveau local Compagnon, rue du Port, vient de finir d'être aménagé et la population s'est pressée nombreuse pour acheter des portraits du Maréchal qui étaient à la vitrine. Il a maintenant pris tournure et tous les Compagnons de cités auront un endroit bien aménagé où ils pourront passer le temps le plus agréablement possible sans oublier de rendre service car le travail ne manque jamais.

L'équipe d'art dramatique s'est aussi dépensée durant ce mois où elle a donné une représentation salle Saint-Genès devant un public choisi qui a apprécié ses diverses créations. Bien que prévenu le jeudi à 7 heures pour organiser

le spectacle dimanche, son chef Bachelerie a su composer un programme ou alternaient agréablement la musique moderne, les chants mimés et les sketches.

Le matin des Compagnons parcouraient la ville et vendaient nos journaux à la criée, ce qui, au premier abord, étonna un peu le public, mais celui-ci comprit bien vite dans quel esprit et pourquoi nous agissions ainsi.

Les cercles d'études du vendredi réunissent toujours quelques militants « accrochés », autour de sujets, brûlants d'intérêt.

Et pour terminer ce petit compte rendu, empiétons un peu sur le mois prochain en annonçant que les Compagnons feront dimanche 8 mars une sortie à Thiers, et nous pouvons à l'avance affirmer qu'ils viendront nombreux et toujours remplis de cette même foi et de cette même ardeur qu'ils transmettent à tous.

### BAILLIAGE DE RIOM

#### CITE DE RIOM

Présentation impeccable des Compagnons dans la revue « Écoutons chanter la France ». Chants et danses exécutés d'une façon parfaite.

Au tableau d'honneur de la vente à la criée du Journal « Compagnon ».

### BAILLIAGE DE ROCHEFORT-MONTAGNE

#### PONTGIBAUD

Pour la journée du Secours National à Thiers, la cité de Pontgibaud s'est particulièrement distinguée en ramassant, grâce à l'activité de ses garçons et à l'esprit d'initiative de son chef, plus de 350 kgs de légumes frais.

La cité de Bromont a fourni 150 kgs.

Ces denrées, s'ajoutant aux collectes des autres bailliages, iront soulager et donner quelque réconfort aux familles ouvrières nécessiteuses de notre sympathique ville de Thiers.

### BAILLIAGE DE THIERS

#### CITE DE THIERS

Après une période prolongée de torpeur, une action de grande envergure se dessine ayant pour but de redonner une activité virile et sociale aux Compagnons et aux jeunes de Thiers.

Pour commencer la Maison Compagnon se transforme; pein-

ture, nettoyage, installations et décorations la rendent agréable, accueillante et sympathique à tous.

Le 8 mars, inauguration par le sous-préfet de la Maison et lancement à la même date du Centre de Dépannage Social (Jeunesse secours).

Pour ce centre de dépannage trois juristes éminents de Thiers collaborent bénévolement avec les Compagnons de la Cité assurant une permanence certains jours de la semaine.

Réception également le 8 mars des Compagnons du bailliage de Clermont-Ferrand et ouverture de la quinzaine du Secours National par les Compagnons de France, par une distribution massive de vivres de tous les coins du département et ramassés par les Compagnons eux-mêmes.

En dehors des activités sociales, la Cité de Thiers monte une section de modèles réduits sous la direction d'un moniteur.

#### CITE DE SAINTE-AGATHE

Se met à l'honneur une fois de plus, par un coup compagnon, en dépannant la commune en vivres et tabac cherchés à Thiers (22 km. aller et retour dans la neige et le vent sur des routes impraticables).

#### CITE DE COURPIERE

Participe à l'exposition de modèles réduits, à Thiers. Après quelques difficultés intérieures solutionnées, il semble que l'essor de la cité sera important dans un bref avenir.

#### CITE DE LEZOUX

S'exerce dans l'art dramatique et promet des tournées pour très bientôt.

### La mort d'Henri PLATER

Février aura été marqué, pour le mouvement Compagnons, par la douloureuse disparition d'un de ses militants, les plus dévoués et les plus appréciés, Henri Plater, Chef National de la Propagande. Le Chef Plater nous quitte après une courte maladie.

Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 7 février à l'église Saint-Pothin de Lyon, au milieu d'une grande affluence. Sous la conduite du chef Guillaume de Tournemire, les Compagnons étaient venus nombreux rendre un dernier hommage à un chef et à un camarade dont l'action méritait leur respect. Rouchoze, directeur des Œuvres Catholiques représentait S. E. le Cardinal Gerlier.

Les autorités civiles et militaires avaient tenu également à être représentées, rendant ainsi un hommage à la cause des mouvements de jeunesse à laquelle Plater avait donné le meilleur de lui-même.

Les représentants du secrétariat à la jeunesse, de l'A.C.J.F., des Scouts et de la J.F.O.M., scellaient, autour du catafalque, l'union de la Jeunesse Française.

Membre des premières équipes de Randan, le chef Plater s'était consacré à sa tâche avec une telle ardeur que le second maître Rebatet a pu dire de lui qu'il avait, à proprement parler, donné sa vie au mouvement. Les Compagnons de France garderont sa mémoire comme celle d'un exemple de ce que peuvent la volonté et la foi de la jeunesse.

Ses obsèques dans leur tenue si digne et si parfaite, furent bien l'hommage qui lui convenait.



# LA JOURNÉE DU 8 MARS

## A THIERS

C'est par une journée froide et brumeuse de mars, que les Compagnons du Puy-de-Dôme ont opéré, à Thiers, un « coup Compagnon » que les Thiernois n'oublieront pas, tout au moins ceux qui ont bien voulu essayer de voir et de comprendre. Voir et comprendre que les Compagnons de France ne sont tout de même pas des galopins qu'on a habillé en bleu et à qui on a collé deux ou trois insignes pour les faire défiler quatre par quatre ; voir et comprendre que les jeunes de France savent travailler, savent servir, savent aider. Voir et comprendre que la défaite n'a pas abattu la France au point de dégonfler sa jeunesse et de la désintéresser de son devoir de solidarité sociale.

### DE QUOI S'AGISSAIT-IL ?

Il y a, à Thiers, comme en beaucoup d'autres villes de France, d'ailleurs, des gens qui ont faim, toujours faim, des gens qui ont toujours froid, des gens qui souffrent toujours. Avec la situation pénible dans laquelle se débat notre pays, le nombre des malheureux s'est accru, leur misère est devenue plus terrible. Il y a des réfugiés, il y a des expulsés, il y a des vieillards, il y a des chômeurs, il y a des familles de prisonniers, il y a des malades, il y a des infirmes, il y a des orphelins, il y a des mutilés. Et il est inutile de débattre davantage tout cet amoncellement de vies et de morts obscures, tout cet immense peuple des logis sans joie, que la société n'a nourri trop souvent que de bons mots et de vains préceptes moraux. Cet immense peuple à qui d'autres ont fait entrevoir monts et merveilles et ont poussé à la révolte pour servir des fins plus ou moins avouables. Ils méritaient mieux que cela. Nous, Compagnons, nous le savons. Ils ne méritent ni la charité ni la révolte. Ils méritent le secours, l'amitié, la compréhension. Ils méritent un coup de main. C'est ce que nous avons voulu faire, et c'est ce que nous avons fait. Entre la charité hautaine et le catéchisme de la haine, il y a place pour la solidarité.

### LE CHEF EST LÀ

Deux cent cinquante Compagnons de France sont venus de tous les coins du département pour porter secours à la population de Thiers. De Clermont, d'Ambert, de Pontgibaud et d'ailleurs, deux cent cinquante jeunes hommes ont répondu à l'appel qui leur avait été adressé, ont renoncé joyeusement aux banales réjouissances habituelles du dimanche. Défilés et cérémonies se déroulent dans un silence de deuil national, en présence du Chef Guillaume de Tournemire, dont la venue parmi nous donne un relief particulièrement accusé à cette journée. A neuf heures, salut aux couleurs, devant le monument aux morts ; le Chef dépose une gerbe de fleurs. Puis le Chef Crispin fait procéder à la prestation du serment : « Avec les Compagnons, derrière nos chefs, je m'engage à servir la France. » Ensuite, défilé devant le Chef de Tournemire, les Chefs de la Province et du Pays. Inauguration de la Maison Compagnon et de « Jeunesse-Secours ». Le Chef de Tournemire prend d'abord la parole ; il exhorte les Compagnons à persévérer dans le chemin où ils se sont engagés, à servir l'idéal qu'ils se sont forgés. M. le Sous-Préfet lui succède : il rappelle brièvement le glorieux passé du commandant de Tournemire, compagnon de Bournazel, il explique le sens, le fonctionnement et l'utilité d'un Centre de dépannage social comme celui que les Compagnons ouvrent dès à présent à la population thiernoise : « Les Compagnons, dit-il, nous ne les avons peut-être pas toujours jugés avec toute la sérénité qu'il eût fallu. » Le Chef Crispin fait enfin une brève allocution ; on sait que c'est à lui que revient tout le mérite d'avoir lancé le mouvement Compagnon à Thiers : « Nous ne voulons pas qu'en France il y ait trois millions de jeunes crevés ! » dira-t-il. L'inauguration se termine aux accents de la *Marseillaise*. Mais il fait froid, on se sépare pour aller déjeuner. La matinée se termine par un office religieux, à la sortie duquel les Compagnons font la haie. Le Chef nous salue une dernière fois avant de

nous quitter. Nous ne finirons pas de relater cette matinée sans inscrire au tableau d'honneur les Compagnons de chantier et de cité de Thiers, pour l'édification de leur Maison.

Le Chef, les autorités, la presse, chacun s'est accordé à leur rendre un hommage auquel nous n'ajouterons rien. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre admiration pour l'énergie, le goût et l'intelligence avec lesquels ils ont réalisé leur travail. Les Chefs Petit et Bolutin, tous les Compagnons de Thiers, tous ceux qui ont donné leur temps, leur peine, leur travail, ont droit à une première place dans notre estime. Le meilleur souhait que nous puissions adresser à « Jeunesse-Secours », c'est de recevoir une clientèle nombreuse et de rendre à la population tous les services dont elle était privée.

### L'ACCUEIL

#### DES COMPAGNONS DE CHANTIER

Faire manger 250 hôtes, les faire bien manger et les faire manger dans la joie, tel a été le but des Compagnons du camp de Thiers, et telle a été leur réussite. C'est dans leur réfectoire fraîchement et parfaitement décoré qu'ils ont reçu leurs camarades des cités. Sur ce déjeuner, nous n'insisterons pas, disons seulement qu'il restera longtemps dans la mémoire des convives, tant par ses qualités culinaires que par l'atmosphère de joyeuse amitié et de chansons dans laquelle il s'est déroulé. Aux places d'honneur, le Chef Brullard et M. Lombard, délégué régional à la Jeunesse, qui céda sans trop se faire prier aux hurlements qui lui réclamaient un discours. Il dit que les Compagnons lui avaient donné du souci, mais qu'il ne les en aimait que plus et qu'il avait foi dans leur mission et dans leur travail. On ne s'attarda pas à table : « Si nous avons bien mangé, n'oublions pas que d'autres ont fait un repas plus que frugal », dira Crispin. Le Chef Martin donne les dernières instructions pour l'après-midi, et on s'en retourne vers Thiers, sous la conduite du Chef Auchin. Avez-vous jamais vu 250 Compagnons dé-

filer en chantant ? Non ? Sans quoi vous auriez senti que la jeunesse française n'a rien à envier à qui que ce soit.

### ET MAINTENANT,

#### AU TRAVAIL !

Deux par deux, portant une caisse de légumes, les Compagnons s'en vont rendre visite aux familles nécessiteuses de la ville. Grâce à la collecte faite par les cités rurales, cent dix familles ont eu des légumes. Pour les plus nécessiteuses, pour les familles les plus nombreuses, on a joint à qui un sac de café, à qui un morceau de beurre, à qui des pâtes. Le Compagnon ne fait pas la charité, il fait son devoir, il va voir une famille, il joue avec les enfants, il cause avec le vieillard, il console la veuve, il demande des nouvelles de l'absent et, en partant, il oublie le paquet ; car ces malheureux ont autant besoin de réconfort que d'aide matérielle. Et tout l'après-midi, dans tous les coins de Thiers, on a pu voir des Compagnons, un sac sur le dos, poussant une charrette dans les rues montueuses, chercher la famille qui leur avait été désignée. Pour qui a pu voir la joie ou les larmes inonder ces visages creusés par la misère, pour qui a senti avec quelle gratitude un vieillard rassemblait sa vigueur pour donner une poignée de main, pour qui a entendu le petit gars s'évader un moment de sa détresse pour dire avec un éclair de fierté dans les yeux : « Plus tard, je serai Compagnon », pour celui-là, il n'y aura plus jamais de doute ; il ne croira jamais plus que le bonheur peut être égoïste ; il saura qu'il n'importe pas tant d'être heureux que de rendre heureux. Nous savons que la joie, c'est le reflet de nos actes, nous savons qu'on ne reçoit de bonheur que de ceux à qui on le donne. Dimanche, nous avons reçu beaucoup plus que nous n'avons donné. Compagnons, puissions-nous souvent répéter ce que nous avons fait à Thiers, car c'est à ce travail que nos âmes se tremperont.

M. D.

AMIS LECTEURS, donnez-nous votre avis sur CHANTECLER, vous devez être pour nous des Collaborateurs. MERCI D'AVANCE.



## Un Produit de remplacement

Depuis quelque temps, il m'a semblé qu'on parlait beaucoup d'anthropophagie et d'anthropophages. J'ai même lu dans un grand journal du soir le traditionnel menu de noces de la tribu des « Kyontréfins » (Afrique Centrale). Si ma mémoire m'est aussi fidèle que le fut mon chien « Dan », victime innocente immolée à ma faim un jour sans viande, voici ce menu :

Oreilles croustinées à la sauce blanche (1)  
Pâté de tête (2)  
Négrillons rôtis  
Pieds de captifs rissoles et enfin  
Cervelle de grand-père aux petits oignons (3)

Je venais de parcourir cet article quand je me souvins que mon ami Anthème Poildebrosse m'avait fait demander de toute urgence. Je ne puis m'étendre sur les marques d'amitié qu'il me prodigua lorsque je pénétrai chez lui. Ce que j'aime chez Anthème, c'est son amour des incidents. Il commence à parler d'une chose, puis il passe à une autre et ainsi de suite, si bien qu'il est impossible de savoir ce qu'il veut dire. Il commença ainsi :

« Tout dernièrement, je me promenais à pied. J'ai toujours été piéton, par goût d'abord, et puis parce que je n'ai pas d'auto. J'élabore un projet que le soir-même je transmettais à l'autorité compétente. A cette première lettre, pas de réponse. Deuxième lettre, on vient vérifier mon identité. Troisième lettre, je reçois la visite de quatre messieurs en blouse blanche, très polis et très costauds, qui m'ont emmené dans ce qu'ils appelaient une maison de repos.

Les jours passaient dans ce lieu de délices où je ne faisais absolument rien, mais l'inaction commençait à me peser. Et voici qu'un jour je m'avise qu'on nomme vulgairement péniches de grands souliers. Je m'empare alors de tous les souliers que je rencontre et je fais des essais de navigation dans le grand bassin du parc, essais concluants, je dois le dire. Je te fais grâce des statistiques que je dresse, mais un fait m'apparaît évident, lumineux et m'incite à formuler une grande loi : en règle générale, le soulier droit flotte mieux que le gauche, mais le soulier gauche est plus rapide et plus maniable que le droit. J'avais à la suite de ces travaux la certitude de marcher vers une grande découverte quand le directeur me fit prévenir qu'il ne s'opposait plus à mon retour chez moi. Je partis navré, car parmi tous les souliers que j'avais expérimentés, ceux du directeur s'étaient

(1) Pour la sauce blanche, vous prenez un explorateur européen...

(2) Chocun sait que la tête de Turc se recommande pour sa succulence.

(3) Les oignons sont ceux des pieds du grand-père. On peut, si l'on veut, les remplacer par les œils-de-perdrix de tante Agathe (dans ce cas, laisser au four un quart d'heure de plus).

révélés les plus intéressants : avec une régularité toute mathématique ils tombaient au fond du bassin après huit minutes de flottaison.

Et mon ami Anthème Poildebrosse poussa un long soupir, puis il continua :

« A mon retour dans la vie civile, je fis très vite une constatation d'un intérêt énorme et je peux bien te le dire (il baissa modestement les yeux) assez neuve. Je m'aperçus que les gens mangeaient plutôt moins que deux ans auparavant (il s'interrompit et cligna de l'œil d'un air qui me parut tout à fait significatif). Tu penses bien que je me mis au travail sur le champ et en moins de trois semaines j'avais trouvé que les marchés étaient bien moins approvisionnés qu'auparavant.

Il me fallait trouver un remède à cet état de choses. A plusieurs reprises, mon attention fut attirée par des réflexions de ce genre :

« — Il a bon cœur, avec un brin de persil... »

« — Il a bon pied, bon œil.

« — Oh ! moi, vous savez, l'œil !... »

Deux amoureux se disaient :

« — J'ai envie de vous croquer ! »

Une maman disait à son bébé que je ne saurais mieux comparer qu'à un adorable petit cochon de lait : « Si tu n'es pas sage, le père Croquemitaine viendra t'avalé ! »

Il y avait des gens qui ne prenaient même plus la peine de dissimuler leur pensée et leurs regards gourmands et concupiscentes s'accompagnaient de telles expressions : « Tête de cochon, vache, mouton. Oh ! l'adorable tête de veau », etc., etc... Dans une conférence, l'orateur traita Henry Bordeaux d'auteur tendre avec tant de conviction qu'on aurait dit qu'il l'avait déjà dans son assiette.

D'autres qualificatifs me frappaient également, tels que : « Comme il a l'air bouché ! ». « Il est pétillant d'esprit ! » (Mais déjà je considérai que s'il est facile avec un four et un livre de recettes sérieux de faire rôtir la cuisse de l'oncle Octave ou une côtelette de belle-maman [pauvre chère belle-maman !] il n'est pas excentrique, au moins à l'heure actuelle, de songer à faire du grand-oncle Ugène, un Pommard 28 ou un Saint-Emilion 30. Il ne me restait plus qu'à convaincre les autorités de l'efficacité de ce système que j'estimais devoir être généralisé.

Et pour cela, Anthème Poildebrosse prit une attitude soumise et résignée, si triste à voir qu'elle aurait fait fondre en larmes le plus farouche géolier de Sing-Sing : — Pour cela, il me faudrait un peu d'argent.

Je savais que, très généralement, nos rencontres se terminaient ainsi, et j'avais préparé ma réponse. Je lui présentai que même si je possédais la moitié de la terre, je ne lui donnerais plus un sou.

Je me rappelle avoir vu jouer

## LA RÉVOLUTION NATIONALE

Avant tout aujourd'hui, une constatation s'impose : la Révolution Nationale dont l'annonce avait fait trembler les responsables du désastre et les démagogues effrénés qui pensaient continuer à faire leur « pelote », la Révolution Nationale ne paraît plus dangereuse à personne. Il faut constater que ces deux grands mots de Révolution Nationale dont on a barbouillé les murs de nos villes, inondé les colonnes de nos journaux et les vitrines de nos magasins, sont actuellement vides de sens. La Révolution Nationale n'est pas faite.

Nous, Compagnons de France, pensons que le patriotisme ne consiste ni en grandes phrases creuses, ni même en solennels levers de couleurs : le Patriotisme c'est de donner du pain au peuple.

Et qu'on ne rejette pas la responsabilité de la faim, du froid et des maux dont nous souffrons sur autre chose que la défaite elle-même amenée par notre démagogie et nos grands banquiers et non par l'homme qui a fait à la France le don de sa personne.

Oui, nous avons été vaincus. Vaincus par l'armement, parce que nous ne croyions plus au travail ; vaincus par le nombre, parce que nous ne croyions plus à la Famille ; vaincus par l'enthousiasme, parce que nous ne croyions plus à la Patrie. La défaite est due à une défaillance de l'âme française due elle-même à la situation sociale de la France d'avant-guerre qui a séparé les masses de

la Patrie. La responsabilité de l'agent anonyme est totale, le capitalisme s'était drapé dans les plis d'un manteau patriotique et le peuple de France déçu a bien senti le piège. Avec sa légèreté, toute latine, il se rejetait à l'autre extrémité, et tombait dans les bras de la super-patrie que lui présentait astucieusement le marxisme et qui n'était qu'une antithèse de la Patrie réelle.

Responsable de l'impréparation de la guerre, de la désagrégation de l'armée française, de la défaite ; responsable des lenteurs de la Révolution, le capitalisme porte enfin la responsabilité du marché noir, ce marché d'affameurs qui prive l'ouvrier, le paysan français de 50 % de nos ressources alimentaires, ce marché noir qui a succédé au marché rouge du sang de cent mille des nôtres.

Pour faire la Révolution Nationale, il faut donc supprimer les causes de la défaite et les maux qu'elle engendre. Pour faire la Révolution Nationale, les Jeunes n'ont à compter que sur eux ; seuls, nous sommes capables de démolir et de reconstruire enfin l'ordre français. Il faut faire cesser le spectacle du groupe d'hommes abâtardis croupissant dans l'inertie. Il faut susciter l'instinct de force et d'énergie révolutionnaire. Il faut combattre par notre foi l'égoïsme en nous et autour de nous... Il faut que des masses se lèvent pour réclamer la Révolution Nationale et l'Ordre nouveau.

MARTIN.

## On déboise... Reboisons !..

Pénurie de combustibles divers, pénurie de carburants... et l'on abat sans pitié taillis, futaies, forêts. Il faut bien peu de temps pour abattre et tronçonner un chêne, mais des dizaines d'années sont nécessaires pour qu'un baliveau prenne taille et hauteur suffisantes.

Certains experts redoutent, qu'au train où vont les choses, il n'y ait plus, dans dix ans, un seul arbre debout sur le sol de France.

Le régime des eaux peut être bouleversé par le déboisement des vallées : on connaît le rôle régulateur des forêts en hydrau-

lique. On se souvient que les catastrophiques inondations du Tarn, il y a quelques années, ont été la conséquence inéluctable du déboisement des vallées du Tarn et de l'Agoût. En Auvergne, il n'y a pas si longtemps, l'Allier était navigable depuis Brassac, en amont d'Issoire ; les charbonnages et les vins pouvaient être transportés par voie d'eau jusqu'à la Loire ou ses canaux adjacents. Le déboisement inconsidéré de certaines vallées des Cévennes a provoqué l'ensablement : plus de batellerie sur l'Allier.

Nous ne pouvons nous opposer à l'abatage des arbres : expédient précieux dans les circonstances présentes.

Mais faisons campagne pour que l'on reboise en toute hâte.

Mieux : donnons l'exemple, reboisons nous-mêmes. Une question d'ordre vital comme celle-ci ne peut pas laisser indifférents les Compagnons de France. Bientôt, nous demanderons aux cités de participer à des travaux de reboisement et même nous donnerons à cet effet à ceux que la chose intéresse, la possibilité de s'initier à la sylvi-culture.

GAUTHIER.